# **Objectifs du RASED**

- Offrir à l'enfant un espace relationnel privilégié entre la famille et l'institution scolaire ainsi qu'une aide pédagogique spécifique.
- Contribuer à la bonne intégration de l'enfant.
- Etablir des contacts entre l'enfant, la famille, l'école et le réseau.
- Participer aux actions de prévention.

### Conditions d'intervention du RASED

- Au préalable, les parents doivent être informés par l'enseignant de la classe.
- En général, ce sont les enseignants qui font appel au RASED. Par ailleurs, les parents peuvent faire appel directement au psychologue scolaire.
- Toutes les difficultés d'un enfant ne sont pas de la compétence du RASED : une orientation vers une aide extérieure peut alors être proposée.
- Afin de permettre à l'enfant de tirer parti de l'aide spécialisée, l'accord de l'enfant, de la famille et de l'enseignant sont nécessaires.
- Pour optimiser l'aide, il convient :
  - de trouver un local adapté,
  - de prendre en compte le temps de l'aide spécialisée dans l'organisation de la classe.

#### Le RASED

### La psychologue :

Valérie LORIN Tél: 01.42.37.44.04

## L' enseignante spécialisée, Maître E:

• Françoise BOULOGNE

#### La rééducatrice, Maître G:

• Lydie MORALES

Antony, 21<sup>ème</sup> circonscription.



Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Le réseau est constitué d'une équipe d'intervenants spécialisés . Il est destiné à apporter dans les écoles maternelles et élémentaires des aides spécifiques et différenciées aux élèves en difficulté.